

Bonn et la question sud-africaine

L'ALLEMAGNE unifiée a gagné en importance sur la scène internationale : elle joue un rôle moteur au sein de l'Union européenne et s'affranchit progressivement des contraintes que lui imposait son statut de vaincu de la Seconde Guerre mondiale ; à cet égard, le vote récent des députés du *Bundestag* autorisant son armée, la *Bundeswehr*, à participer, dans le cadre d'une force multinationale, à des opérations militaires en dehors du territoire allemand, a une valeur plus que symbolique. Pour sa part, l'Afrique du Sud est en voie de pacification et de normalisation ; elle dispose d'un potentiel économique, scientifique et technique tel qu'elle a vocation à devenir un pôle essentiel de développement de l'ensemble de l'Afrique noire. Dans ces conditions, même si elle ne constitue pas un sujet prioritaire de la politique étrangère ouest-allemande, l'Afrique du Sud n'en demeure pas moins le partenaire le plus important de l'Allemagne en Afrique (1). Pour qui adhère à ces deux idées de base, cette étude portant sur la politique sud-africaine de la coalition chrétienne-libérale au pouvoir en Allemagne depuis mars 1983, fait sens.

Il serait prétentieux de vouloir dresser un bilan alors que la coalition chrétienne-libérale (2) dirigée par le chancelier Helmut Kohl, est toujours en fonction. Cependant, il ne paraît pas rédhibitoire de « consigner » quelques observations après treize années d'exercice. On examinera donc les déterminants, c'est-à-dire les sous-bassements de la politique sud-africaine de l'Allemagne, puis on tentera de confronter principes généraux et pratiques.

Principaux déterminants de la politique sud-africaine de l'Allemagne

Il y a des facteurs invariants qui fondent la politique sud-africaine de l'Allemagne quelle que soit l'orientation du parti ou de la coalition de partis au pouvoir.

Déterminants psychologiques

Il est indéniable que de nombreux Allemands nourrissent une forte sympathie à l'égard des Afrikaners. Une lecture attentive de l'abondante littérature sur les relations Allemagne-Afrique du Sud fait vite apparaître l'existence d'une communauté de destin entre les deux peuples, fondée sur un fort ressentiment anti-britannique. On pense tout naturellement à la défaite des Boers (1899-1902) qui refusaient l'expansion britannique en Afrique australe et à la défaite allemande face aux Anglais, principalement au cours de la Première Guerre mondiale. Dans les deux cas, les conditions de la défaite et les contraintes imposées par le vainqueur furent ressenties comme une humiliation. Dès lors, les liens ne vont cesser de se resserrer entre Afrikaners et Allemands. James Hertzog (1866-1942) qui fut Premier ministre du gouvernement sud-africain de 1924 à 1939 incarnait l'Afrique du Sud germanophile. De nombreux intellectuels allemands nationalistes (3) soulignent les liens de sang entre les deux peuples et en déduisent des obligations particulières de l'Allemagne envers l'Afrique du Sud (4). En 1961, le Dr Hans Ulrich Granow qui s'apprête à quitter ses fonctions d'ambassadeur de la RFA (République fédérale d'Allemagne) en Afrique du Sud, évoque avec beaucoup d'émotion les « traits de caractère identiques aux Allemands et aux Sud-africains » (5). Un autre diplomate allemand, le Dr Gustav Strohm, exprime avec encore plus de force cette communauté de destin quand il déclare : « C'est en étant un bon Sud-africain qu'un Allemand peut le mieux rendre service à sa patrie » (6). Si l'on ajoute à ce facteur la très forte présence de citoyens allemands établis en Afrique du Sud (30 % de la population blanche (7)), alors on perçoit mieux pourquoi dans certains milieux allemands se manifestait une sorte de parti pris spontané en faveur de la minorité au pouvoir en Afrique du Sud.

(1) L'appréciation du politologue Franz Ansprenger selon laquelle l'Afrique du Sud ne constituerait pas un thème sérieux de la politique étrangère ouest-allemande, doit être nuancée. Cf. F. Ansprenger, « Réflexions sur la politique allemande dans le tiers monde », in H. Ménudier (sous la dir. de), *La République fédérale d'Allemagne dans les relations internationales*, Bruxelles, Éd. Complexe, 1990, pp. 232-233.

(2) La coalition chrétienne-libérale que dirige le chancelier Kohl, est au pouvoir depuis mars 1983 ; elle est composée des deux partis chrétiens-démocrates CDU/CSU (qui constituent cependant un groupe parlementaire unique au Bundestag) et du parti libéral FDP.

(3) Cf. O. Hintrager, « Der Blutanteil der Deutschen am Burenvolk », *Die Eiche*, 6, 1952, pp. 5-8.

(4) Cf. W. Schmidt-Pretoria, « Vom blutmäßigen Einfluß des Deutschtums auf die Burenation », *Auslandsdeutsche Volksforschung*, 1, 1937, p. 163 et suiv.

(5) Cf. « Südafrika : Mistöfne aus voller Brust », *Vorwärts*, 29 mars 1961.

(6) Cf. « Südafrika : Die Bonner Botschafter und die Apartheid », *Vorwärts*, 15 janvier 1964.

(7) H. von Löwis, « Die deutschen Interessen im südlichen Afrika », in H.-P. Schwarz (sous la dir. de), *Handbuch der deutschen Außenpolitik*, Munich/Zurich, 1976, p. 332.

Déterminants économiques

L'Afrique du Sud est un pays aux ressources minières considérables ; de 50 % à 75 % des besoins de la RFA en chrome, manganèse, vanadium et platine proviennent de l'Afrique du Sud (8). L'économie allemande est une économie tournée vers les exportations ; de ce point de vue, l'Afrique du Sud constitue un vaste marché non négligeable. On comprend donc pourquoi, sur la scène internationale, l'Allemagne s'est toujours posée en adversaire irréductible de sanctions économiques contre l'Afrique du Sud. Il existe sur ce point un consensus total entre les trois grands partis traditionnels représentés au Bundestag, la CDU/CSU, le SPD et le FDP (9) ; il ne faut pas oublier que c'est un social-démocrate, Willy Brandt, qui est l'auteur de la phrase désormais célèbre : « *Commerce et politique sont deux choses bien distinctes* » (10). Tant dans les milieux politiques et économiques que dans une grande partie de la presse, l'Afrique du Sud a toujours été perçue, non pas comme le seul pays au monde à avoir institutionnalisé la séparation des races, mais d'abord et avant tout comme un marché florissant et un vaste réservoir de matières premières et de main-d'œuvre bon marché. Un commentaire publié en 1977 par le plus grand quotidien allemand, le *Frankfurter Allgemeine Zeitung*, à la suite des réactions négatives suscitées à travers le monde par la vente d'un réacteur nucléaire à l'Afrique du Sud, illustre bien cette hypertrophie du déterminant économique et commercial : « *Y a-t-il quelque chose de répréhensible dans la vente d'un réacteur nucléaire à l'Afrique du Sud ? Bien sûr, non. Commerce et politique sont deux choses bien distinctes. La République fédérale d'Allemagne serait bien inspirée de s'en tenir à ce principe lorsque sont en jeu les intérêts d'une entreprise dans laquelle l'État a une participation. (...). L'Afrique du Sud est également d'une grande importance pour nous en tant que fournisseur de matières premières. Il est de l'intérêt de l'Allemagne de veiller à ce que rien ne vienne troubler nos relations si diversifiées avec l'Afrique du Sud* » (11). Même dans l'hebdomadaire libéral *Die Zeit*, on retrouve la même tonalité. Retourné dans l'opposition, le SPD va,

(8) *Deutscher Bundestag/12. Wahlperiode, Antwort der Bundesregierung auf die Kleine Anfrage der Gruppe Bündnis 90/Die Grünen : Rohstoffsicherung der Bundesrepublik Deutschland, Drucksache 12/342*, 9 avril 1991, pp. 11 et suiv.

(9) Les Verts n'ont jamais été associés à l'exercice du pouvoir à l'échelle fédérale ; en tant que parti d'opposition, ils ont certes toujours soutenu le principe de sanctions économiques contre l'Afrique du Sud ; mais les revirements récents de Joschka Fischer, l'un des principaux dirigeants du parti, sur des valeurs fondatrices de l'exception verte et ce,

au nom du réalisme politique, laissent à penser que les Verts, au pouvoir, auraient maintenu les relations économiques germano-sud-africaines en leur état.

(10) W. Brandt, « Leitlinien der deutschen Außenpolitik. Rede des Bundesministers des Auswärtigen vor den Missionschefs afrikanischer Länder südlich der Sahara », *Bulletin des Presse und Informationsamtes der Bundesregierung*, 63, 17 mai 1968, p. 535.

(11) G. Gillessen, « Druck auf Südafrika », *Frankfurter Allgemeine Zeitung*, 22 octobre 1977.

entre 1984 et 1990, se poser en défenseur du principe des sanctions économiques contre l'Afrique du Sud ; c'est le député SPD Günter Verheugen qui illustre le mieux ce revirement de la social-démocratie allemande (12). Cependant, il y aurait quelque naïveté politique à accorder du crédit à ce changement de position. On se trouve davantage en face de ce fossé classique entre culture d'opposition, volontariste par essence, et culture de gouvernement qui se veut réaliste (possibilisme social-démocrate).

Anticommunisme

En 1977, alors que la révolte dans les townships ne cesse de prendre de l'ampleur, on peut lire sous la plume d'Adalbert Weinstein, chroniqueur très influent du *Frankfurter Allgemeine Zeitung* : « A Lusaka, capitale de la Zambie, est installée la centrale rouge à partir de laquelle un diplomate soviétique coordonne la lutte de tous les États d'Afrique noire contre l'Afrique du Sud blanche » (13). Un tel commentaire ne mériterait nulle attention s'il ne révélait cet anticommunisme latent souvent brandi pour discréditer les revendications des organisations anti-apartheid. La politique allemande dans le Tiers monde a toujours été guidée par le souci de contenir le communisme. Placée de par sa situation géopolitique au centre de la guerre idéologique que se livraient l'Union soviétique et les États-Unis, l'Allemagne de l'Ouest va transposer dans sa perception de la question sud-africaine cet anticommunisme qui (face à l'autre Allemagne) constituait, sur le plan intérieur, un élément mobilisateur par excellence, un ferment de la conscience nationale. Du coup, l'ANC, en raison de son orientation socialisante, n'était plus considéré comme un mouvement de résistance, mais comme un instrument devant faciliter les objectifs de Moscou de contrôler la Route du Cap par laquelle transitent près de 70 % de l'approvisionnement en pétrole du monde occidental. C'est au nom de cet anticommunisme que tous les gouvernements allemands se refuseront à nouer des contacts avec les mouvements représentatifs de la majorité de la population sud-africaine.

La politique sud-africaine de l'Allemagne (1983-1990)

C'est l'ancien ministre des Affaires étrangères, Hans-Dietrich Genscher, qui fut le grand maître-d'œuvre de la politique sud-

(12) Cf. G. Verheugen, « Abenteuerliche Haltung Bonns zum Apartheid-Regime. In Südafrika läuft die Zeit für einen friedlichen Wandel davon », *Vorwärts*, 16 novembre 1985.

(13) A. Weinstein, « Südafrika und der totale Krieg », *Frankfurter Allgemeine Zeitung*, 28 mars 1977.

africaine (officielle) du gouvernement de H. Kohl. Répondant en décembre 1983 à une question du groupe parlementaire de l'opposition social-démocrate au Bundestag, la coalition chrétienne-libérale a exposé les grandes lignes de cette politique : condamnation ferme de la politique d'apartheid et d'exclusion raciale, récusation de la violence sous toutes ses formes, soutien aux organisations non violentes, refus de sanctions économiques contre l'Afrique du Sud (14). Le gouvernement fédéral ne croit pas en l'efficacité d'une marginalisation du pouvoir minoritaire sud-africain et entend instaurer avec ce dernier un « dialogue critique » ; il s'agit pour l'Allemagne de tirer parti de ses bonnes relations économiques et commerciales avec l'Afrique du Sud pour inciter ses dirigeants, sinon à abandonner, du moins à infléchir la politique d'apartheid. C'est dans le cadre de ce « dialogue critique » que, très souvent, Hans-Dietrich Genscher interviendra personnellement auprès des autorités de Prétoria pour dénoncer les cas les plus flagrants de violation des droits de l'Homme.

Pendant cette politique de « dialogue critique » sera contredite en permanence par les alliés démocrates-chrétiens de Hans-Dietrich Genscher, en particulier par la CSU et son président, Franz-Josef Strauß (15). Il faut bien souligner que, dès le départ, la constitution de la coalition chrétienne-libérale comportait en elle-même tous les germes de conflit futur entre la CSU et le FDP en matière de politique sud-africaine (et africaine en général). En effet, les valeurs fondatrices de la vision du monde de Hans-Dietrich Genscher et Franz-Josef Strauß sont aux antipodes l'une de l'autre. Le libéral Genscher était intimement convaincu du caractère irrreformable du système d'apartheid. Fallait-il, dans ces conditions, que le ministère de la Coopération économique fût confié à de fidèles lieutenants de F.-J. Strauß, transformant ainsi ce dernier ministère, pour ce qui concerne en tout cas les affaires africaines, en *contre-ministère des Affaires étrangères* ? Certains observateurs y verront un choix délibéré du chancelier Kohl pour faire contrepoids à H.-D. Genscher considéré comme trop libéral (16).

Quelles étaient les positions de F.-J. Strauß sur l'Afrique du Sud ? En 1966, Franz-Josef Strauß confie au magazine *Der Spiegel* que l'apartheid procède d'un sens religieux positif des responsabilités vis-à-vis des populations non blanches ; il est donc erroné de parler de persécution raciale des Noirs (17). Strauß distingue l'apar-

(14) *Deutscher Bundestag/10. Wahlperiode, Antwort der Bundesregierung auf die Große Anfrage der SPD: Politik der Bundesregierung im Südlichen Afrika, Drucksache 10/833*, 21 décembre 1983, pp. 1-2.

(15) Ancien président de la CSU et ancien ministre-président du Land de Bavière, Franz-Josef Strauß est mort en 1988. Sur sa vision de l'Afrique et du tiers monde,

se reporter à : J.-Y. Paraiso, « Franz-Josef Strauß et le tiers monde », *Allemagne d'aujourd'hui*, 108, avril-juin 1989, pp. 30-39.

(16) Cf. C. Gennrich, « Leicht wird das Regieren nicht sein », *Frankfurter Allgemeine Zeitung*, 8 mars 1983.

(17) Cf. « Aktien-Jawohl », *Der Spiegel*, 16 mai 1966, p. 134.

theid « politique » mesquin, condamnable en raison de son lot de tracasseries policières quotidiennes et l'apartheid culturel positif qui postule la séparation des races afin de sauvegarder leur homogénéité et leur plein épanouissement dans un cadre propre. En son objet premier, l'apartheid n'est donc pas répréhensible. Rien ne justifie sa suppression. La création d'États noirs séparés de l'Afrique du Sud blanche lui semble donc être la seule solution raisonnable ; l'idée d'accorder le droit de vote à la majorité noire dans un État sud-africain unitaire lui paraît être une véritable hérésie. Dans tous ses écrits et déclarations, F.-J. Strauß n'aura de cesse de dénier aux Noirs le droit de vote selon le principe « *one man — one vote* », car cela aboutirait au chaos et à l'avènement d'un gouvernement noir communiste inféodé à l'Union soviétique (18).

L'objectivité commande de souligner qu'un tel point de vue est largement partagé par les milieux politiques et par la presse. Ainsi, dans le *Frankfurter Allgemeine Zeitung*, quotidien conservateur, Klaus Natorp fait valoir que les notions de démocratie, de société pluraliste sont étrangères au vécu des Noirs. Des élections au suffrage universel en Afrique du Sud porteraient fatalement au pouvoir un régime autoritaire noir (19). Il s'ensuivrait tout naturellement un exode massif de la population blanche qui refuserait de vivre dans un État socialiste d'obédience marxiste (20). Theo Sommer développe pour sa part des arguments qui confinent au cynisme : le droit de vote aurait pu être octroyé à la majorité noire si, comme aux États-Unis, elle constituait une minorité structurelle n'ayant aucune chance de s'emparer du pouvoir (21). Mais c'est surtout la comtesse Marion Dönhoff qui, aussi paradoxal que cela puisse paraître, exprime le mieux le non-dit contenu dans la pensée de F.-J. Strauß, à savoir que la population noire ne possède pas les potentialités humaines, scientifiques et techniques requises pour gérer un pays aussi développé que l'Afrique du Sud : « *Il est absurde de penser que l'on pourrait transposer le système de démocratie représentative en Afrique du Sud. Au fond, ce serait comme si l'on décidait de confier du jour au lendemain la gestion de Siemens ou de Mannesmann aux travailleurs immigrés. C'est déjà trop tard. Il aurait fallu commencer vingt ou trente ans plus tôt* » (22). Un tel argumentaire ne mériterait nulle attention si l'auteur, la comtesse Marion Dönhoff, codirectrice de publication (avec l'ancien chancelier fédéral Helmut Schmidt) de l'hebdomadaire libéral *Die Zeit*, qui est lu essentiellement par l'intelligentsia et peut s'honorer de contributions régu-

(18) F.-J. Strauß, « Südafrika — Worum es geht ? », *Politische Studien*, Sonderheft, 2, 1986, pp. 8-10.

(19) K. Natorp, « Wie weiter in Südafrika ? », *Frankfurter Allgemeine Zeitung*, 11 mars 1976.

(20) K. Natorp, « Ein Jahr nach

Soweto », *Frankfurter Allgemeine Zeitung*, 5 juillet 1977.

(21) T. Sommer, « Der Frieden wird vertagt », *Die Zeit*, 27 mai 1977.

(22) M. Gräfin Dönhoff, « Nach dem Sieg der Verkrampften », *Die Zeit*, 2 décembre 1977.

lières d'hommes aussi prestigieux que Günter Grass, Jürgen Habermas, ne constituait pas une autorité morale très respectée en Allemagne ; c'est d'ailleurs à ce titre que lui fut décerné en 1971 le très convoité prix de la Paix des libraires allemands.

Octroyer le droit de vote à la population noire conduirait donc, selon Franz-Josef Strauß, au chaos, car elle ne choisirait pas ses représentants sur la base d'un programme, mais voterait en bloc pour un seul et même parti. On ne peut s'empêcher d'invoquer ici Nietzsche qui voyait dans le suffrage universel la manifestation de l'instinct grégaire qui ouvre la voie au despotisme et à la tyrannie. Gustave Le Bon dans *La Psychologie des foules* dépeint les masses comme irrationnelles, incapables d'un jugement autonome, facilement manipulables par les dirigeants politiques ; ici, c'est la majorité noire qui serait manipulée et instrumentalisée par le communisme international incarné par l'ANC, émanation de l'Union soviétique. La conquête de l'égalité politique ne passerait donc pas nécessairement par l'entremise du droit de vote. On retrouve en réalité dans la perception de la question sud-africaine qui est celle de F.-J. Strauß tous ces éléments qui fondent ce que Albert O. Hirschman appelle la « rhétorique réactionnaire » (23) : toute action de réforme radicale est vaine, car elle se traduit par une aggravation de la situation ; tout pas vers la liberté conduit à l'esclavage ; toute volonté de démocratisation de la société sud-africaine ferait le lit de la tyrannie.

Ces positions défendues avec constance par F.-J. Strauß auraient une valeur simplement anecdotique si elles n'avaient eu une incidence certaine sur la conduite de la politique sud-africaine de la coalition chrétienne-libérale ; elles guideront notamment l'action des ministres CSU de la Coopération qui donneront l'impression de prendre le contre-pied des décisions du ministère des Affaires étrangères. Il s'en est suivi une cacophonie de la politique sud-africaine de la RFA due à cette dualité des centres de décision, sans que le chancelier fédéral n'adopte une position claire et tranchée en faveur du ministre des Affaires étrangères et vice-chancelier, le libéral Hans-Dietrich Genscher.

Certes, il y avait eu le geste spectaculaire du chancelier Kohl réservant un accueil froid au président Botha en juin 1984 ; juste avant son arrivée, le chancelier faisait retirer, en présence de la presse télévisée, tous les fauteuils du salon de réception, les deux hommes se tenant debout pendant l'entretien sans qu'aucune poignée de main n'ait été échangée au préalable (d'où le terme de *Sofa-Diplomatie*). On aurait donc pu penser que cet acte spectaculaire du chancelier ne se limiterait pas à son aspect purement médiati-

(23) Cf. A. O. Hirschman, *Deux siècles de rhétorique réactionnaire*, Paris, Fayard, 1991.

que et folklorique, mais constituerait un signal fort adressé à F.-J. Strauß et à ses amis ; il en fut tout autrement comme peut en témoigner divers exemples : le 10 septembre 1985, les ministres des Affaires étrangères de l'Union européenne, réunis au Luxembourg, décidaient, pour répondre à l'intransigeance du gouvernement de Prétoria, d'appliquer un certain nombre de mesures visant à interdire les échanges culturels, scientifiques, militaires et sportifs avec l'Afrique du Sud et ce, sans qu'aient jamais été envisagées des sanctions économiques. Ces mesures qui furent approuvées par l'Allemagne par l'intermédiaire de son ministre des Affaires étrangères, furent dénoncées publiquement par F.-J. Strauß et quatre ministres CSU du gouvernement Kohl (Kiechle, Warnke, Schneider et Zimmermann) ; plus grave : le 17 septembre 1985, le quotidien *Die Welt*, généralement bien informé, révélait que lors d'un entretien téléphonique, le chancelier fédéral, Helmut Kohl, avait assuré F.-J. Strauß que lui-même également était opposé aux sanctions décidées au Luxembourg (24). Lors de la séance des questions orales du 3 octobre 1985 au Bundestag, Friedrich Vogel, secrétaire d'État auprès de la chancellerie fédérale, usa de tous les procédés dilatoires pour ne pas répondre à la question pourtant simple de savoir si le chancelier fédéral soutenait ou non la position adoptée par Hans-Dietrich Genscher au Luxembourg (25). En janvier 1988, le chancelier Kohl, sans en aviser son ministre des Affaires étrangères, confiait à F.-J. Strauß une mission — qualifiée plus tard d'informelle — en Afrique du Sud ; le choix de F.-J. Strauß à lui seul constituait un désaveu à peine voilé de la politique de « dialogue critique ». Dès son arrivée à Prétoria, F.-J. Strauß se fit fort de dénoncer les organisations anti-apartheid accusées de terrorisme et de prendre la défense de cette Afrique du Sud victime d'une campagne mondiale de désinformation ; il se rendit même dans le homeland du Bophuthatswana pourtant non reconnu par la communauté internationale et donc par l'Allemagne (26).

Indifférence, indécision du chancelier Kohl ou, plus vraisemblablement, manœuvre habile visant à réorienter la politique sud-africaine officielle de l'Allemagne dans le sens des thèses de F.-J. Strauß ? Car, entre la politique conduite par le ministère des Affaires étrangères sous la direction de Hans-Dietrich Genscher et les thèses du ministre-président de Bavière, fortement représentées au sein de la coalition CDU/CSU, le chancelier fédéral avait la possibilité de trancher : l'article 65 (*Richtlinienkompetenz*) de la Loi

(24) Cf. « Kohl und Strauß einig : Es gibt keine Sanktionen », *Die Welt*, 17 septembre 1985.

(25) *Deutscher Bundestag/10. Wahlperiode*, 162, Sitzung, 3 octobre 1985, pp. 12109-12110.

(26) B. Kols, « Im Auftrag des Kanzlers », *Frankfurter Rundschau*, 1^{er} février 1988.

fondamentale prévoit en effet qu'en cas de conflit entre membres du gouvernement fédéral, le chancelier fédéral a un rôle d'arbitrage ; il peut, en dernier ressort, prendre une décision qui s'impose à tous ses ministres.

L'Allemagne et l'Afrique du Sud depuis la libération de Nelson Mandela

Toutes les capitales du monde ont accueilli avec satisfaction la libération de Nelson Mandela ainsi que les perspectives de négociation et déblocage de la situation qu'elle engendrait. Dès lors qu'un processus de pacification et de normalisation était enclenché, il était difficile aux partis de la coalition chrétienne-libérale de prendre officiellement position sur l'évolution de la situation en Afrique du Sud ; aussi, on se reportera fort utilement aux positions défendues par les fondations politiques, Konrad Adenauer (CDU) et Hanns Seidel (CSU) pour déceler, par-delà le discours diplomatique qui, par essence, est habile et volontairement ambigu, les arrière-pensées véritables de la coalition au pouvoir ; les fondations politiques servent en effet les intérêts des partis dont elles sont proches.

En juin 1990, Nelson Mandela effectuait sa première visite en Allemagne depuis sa libération. Il fut, bien sûr, reçu par le chancelier Kohl ainsi que par trois partis politiques représentés au Bundestag (SPD, FDP et les Verts) ; cependant, ni la CDU/CSU dont est issu le chancelier Kohl, ni les fondations dont elles sont proches ne daignèrent recevoir l'ancien prisonnier politique le plus célèbre du monde (27). Jusque-là, la démocratie-chrétienne allemande avait toujours tenu l'ANC de Nelson Mandela en suspicion de terrorisme et de collusion avec l'Union soviétique. Contre Nelson Mandela, les fondations Konrad Adenauer et Hanns Seidel mettront tout en œuvre pour favoriser l'ascension de Buthelezi et de son mouvement, le Inkatha Freedom Party. De 1990 à 1992, le ministère fédéral de la Coopération accordera 6,6 millions de marks à la Fondation Konrad Adenauer pour financer des activités de formation politique en faveur du parti de Buthelezi (28) ; à diverses reprises, ce dernier était reçu avec tous les honneurs aux sièges des deux fondations précitées. En faisant de Buthelezi un interlocuteur privilégié, la CDU/CSU du chancelier Kohl, par les fondations Konrad Adenauer et Hanns Seidel interposées, tentaient de lui conférer une

(27) Cf. *Presse und Informationsamt der Bundesregierung*, 8 juin 1990, *Programm (Aktualisierte Kurzfassung) : Besuch des Vizepräsidenten des African National Congress, Herrn Nelson Mandela und Frau Winnie Mandela in der Bundesrepublik Deutschland vom 10. bis 12. Juni 1990*.

(28) G. Gottwald, « CDU-Stiftung finanziert Inkatha aus Steuergeldern », *Blätter des Informationszentrums Dritte Welt*, 176, sept.-oct. 1991, p. 43.

légitimité internationale pour faire pièce à Nelson Mandela. Des « scories » de cette méfiance à l'égard de l'actuel président de la République sud-africaine, existent de nos jours encore à l'état latent chez certaines personnalités politiques CDU/CSU ; ainsi, dans le cadre d'un projet de réhabilitation de l'habitat dans les townships, le ministère fédéral de la Coopération dirigé par Carl-Dieter Spranger (CSU) décidait de l'octroi d'une aide de 50 millions de marks qui furent alloués non pas à un organisme public, mais à une fondation privée, la « Rural Foundation », proche de Frederik De Klerk ; le fait parut suffisamment inhabituel pour soulever l'indignation de l'opposition social-démocrate (29).

La multiplicité et la rivalité des centres de décision concernés par l'Afrique du Sud (ministère des Affaires étrangères *versus* ministère de la Coopération économique) ont largement contribué aux dysfonctionnements et à l'incohérence de la politique sud-africaine de la RFA. D'autre part, l'extrême personnalisation (Strauß/Genscher) qui découlait logiquement de l'existence de plusieurs foyers de pouvoir et d'influence, a considérablement nui à son institutionnalisation.

La visite officielle que vient d'effectuer en septembre 1995 le chancelier Helmut Kohl en Afrique du Sud à la tête d'une importante délégation témoigne de l'importance qu'attache l'Allemagne à ce pays ; certes, la visite du chancelier fédéral fut effectuée dans un cadre bilatéral, mais elle avait également un caractère politique : l'hypothèse que l'on pourrait contenir l'ascension de l'ANC et de Nelson Mandela par un soutien considérable à Buthelezi ou à Lucas Mangope s'étant révélée vaine, les milieux gouvernementaux démocrates-chrétiens ont dû procéder à un *aggiornamento* de leur vision de la question sud-africaine ; il faut dire que la disparition de F.-J. Strauß en 1988 favorisait largement un tel processus. Par l'inauguration d'une chambre de commerce allemande à Johannesburg — cas unique en Afrique noire —, le chancelier fédéral entendait jeter les bases d'un partenariat authentique entre les deux pays qui, il est vrai, ont de nombreux avantages mutuels à tirer d'une telle coopération. En raison de ses énormes potentialités, l'Afrique du Sud peut devenir le pôle de développement par excellence de l'ensemble de l'Afrique noire. A travers l'Afrique du Sud, l'Allemagne entend, comme l'a fait savoir le chancelier Kohl, promouvoir une forme de coopération nouvelle avec l'Afrique tout entière ; elle a les moyens d'une telle politique. Il reste à espérer qu'au moment du bilan, la pratique ne se révèle avoir été, une fois de plus, totalement distante du discours d'intention.

Jean-Yves Paraïso
Université de Perpignan

(29) Cf. *Tageszeitung*, 26 octobre 1994.